

FICHE

Contraception d'urgence

Validée le 24 avril 2013

Mis à jour en juil. 2019

Cette fiche mémo fait partie d'un ensemble de fiches mémo concernant la contraception et complète plusieurs documents sur ce thème produits par la HAS¹. Elle est un outil pour le professionnel de santé afin de mieux aider les femmes/les hommes à trouver la méthode de contraception qui leur convient le mieux à une période donnée de leur vie. Elle est un outil pour le professionnel de santé afin de mieux aider les femmes/les hommes à trouver la méthode de contraception qui leur convient le mieux à une période donnée de leur vie.

Préambule

La contraception d'urgence désigne les méthodes contraceptives qu'une femme peut utiliser pour prévenir la survenue d'une grossesse non prévue après un rapport non ou mal protégé (échec ou usage défectueux d'une méthode contraceptive comme l'oubli de la pilule ou la déchirure d'un préservatif).

La contraception d'urgence hormonale est une méthode de rattrapage qui ne vise pas à être utilisée de façon régulière, notamment en raison du risque d'échec plus élevé que les contraceptions régulières.

¹ Voir fiche mémo « Contraception : prescriptions et conseils aux femmes », documents de synthèse « Méthodes contraceptives : focus sur les méthodes les plus efficaces disponibles » (HAS, mise à jour 2017) et « État des lieux des pratiques contraceptives et des freins à l'accès et au choix d'une contraception adaptée » (HAS, 2013).

Méthodes utilisables

	Lévonorgestrel (LNG) per os (dose unique de 1,5 mg)	Ulipristal acétate (UPA) per os (dose unique de 30 mg)	Dispositifs intra-utérins (DIU) au cuivre
Mode d'action	Progestatif agissant principalement en inhibant ou en retardant l'ovulation	Modulateur sélectif des récepteurs à la progestérone agissant principalement par inhibition ou retardement de l'ovulation	<ul style="list-style-type: none"> – Effet cytotoxique du cuivre sur les gamètes inhibant ainsi la fécondation – Inflammation locale de l'endomètre empêchant l'implantation dans l'utérus de l'ovocyte fécondé
Délai d'utilisation possible	D'autant plus efficace qu'elle est utilisée précocement après le rapport non ou mal protégé		Jusqu'à 120 h (5 jours) après un rapport sexuel non ou mal protégé
	Jusqu'à 72 h (3 jours) après un rapport sexuel non ou mal protégé (indication de l'AMM) mais de préférence dans les 12 h après le rapport , à n'importe quelle période du cycle menstruel sauf en cas de retard des règles	Jusqu'à 120 h (5 jours) après un rapport sexuel non ou mal protégé, à n'importe quelle période du cycle menstruel, sauf en cas de retard des règles	
Principales contre-indications	Hypersensibilité au LNG	Hypersensibilité à l'UPA	<ul style="list-style-type: none"> – Celles des DIU (en particulier malformations utérines, infections en cours ou saignements inexplicables) – La nulliparité/nulligestité n'est pas une contre-indication
Principales précautions d'emploi²	<ul style="list-style-type: none"> – Déconseillé chez les femmes présentant un risque de grossesse ectopique (antécédents de salpingite ou de grossesse extra-utérine) – Après la prise de LNG, allaitement non recommandé pendant 8 heures (allaiter juste avant la prise du comprimé) 	<ul style="list-style-type: none"> – Non recommandé en cas d'insuffisance hépatique sévère et d'asthme sévère insuffisamment contrôlé par un glucocorticoïde oral – Après la prise d'UPA, allaitement non recommandé pendant une semaine (au cours de cette période, tirer et jeter le lait maternel afin de maintenir la stimulation de la lactation) 	Avant la pose, évaluer et écarter un risque infectieux ³
	<ul style="list-style-type: none"> – Poids corporel ou indice de masse corporelle (IMC) élevés : données limitées et non concluantes d'une baisse d'efficacité. – L'utilisation répétée de la contraception d'urgence au cours d'un même cycle est possible mais n'est pas recommandée 		
Effets indésirables	Généralement modérés et de courte durée : troubles des règles (spotting, retard de règles ou règles en avance), fatigue, nausées, vomissements, douleurs abdominales,	Généralement modérés et de courte durée : troubles des règles (spotting, retard de règles ou règles en avance), fatigue, nausées, vomissements, douleurs abdominales, céphalées, vertiges, tension	Ceux propres au DIU en général : <ul style="list-style-type: none"> – risque d'expulsion, risque de perforation lié à la pose (exceptionnel) – effets sur les règles (règles plus importantes ou dysménorrhée)

² Pour les autres précautions d'emploi, se référer au résumé des caractéristiques du produit.

³ Rechercher une infection à *Chlamydia trachomatis* et *Neisseria gonorrhoeae* avant la pose, notamment en cas d'infection sexuellement transmissible, d'infection génitale haute en cours ou récente, d'âge < 25 ans, de partenaires multiples.

	Lévonorgestrel (LNG) per os (dose unique de 1,5 mg)	Ulipristal acétate (UPA) per os (dose unique de 30 mg)	Dispositifs intra-utérins (DIU) au cuivre
	diarrhées, céphalées, vertiges, tension mammaire	mammaire, troubles de l'humeur, myalgies, douleurs dorsales, douleurs pelviennes	– complications infectieuses
Interactions médicamenteuses	<ul style="list-style-type: none"> – Inducteurs enzymatiques (anticonvulsivants, [phéno-barbital, phénytoïne, primidone, carbamazépine], rifabutine, rifampicine, griséofulvine, ritonavir, millepertuis) – UPA dans le cadre d'une contraception d'urgence : utilisation simultanée de LNG non recommandée 	<ul style="list-style-type: none"> – Inducteurs enzymatiques (anticonvulsivants, [phéno-barbital, phénytoïne, primidone, carbamazépine], rifabutine, rifampicine, griséofulvine, ritonavir, millepertuis) – Autres contraceptions hormonales (estroprogestatives ou progestatives seules) : réduction possible de l'action contraceptive – LNG dans le cadre d'une contraception d'urgence : utilisation simultanée d'UPA non recommandée 	Aucune
Modalités d'accès	<p>Pharmacie</p> <ul style="list-style-type: none"> – directement sans prescription médicale (gratuit et anonyme pour les mineures) – après prescription par un médecin ou une sage-femme (remboursement à 65 %) <p>Centres de planification et d'éducation familiale : délivrance anonyme et gratuite pour les mineures et pour les majeures sans couverture sociale</p> <p>Infirmières scolaires : délivrance anonyme et gratuite pour les élèves des collèges et lycées (mineures ou majeures)</p> <p>Services universitaires et interuniversitaires de médecine préventive et de promotion de la santé : délivrance anonyme et gratuite pour les étudiantes</p>		Nécessité d'une prescription par un médecin ou une sage-femme pour la délivrance et le remboursement à 60 % ⁴
Informations/conseils aux femmes	<ul style="list-style-type: none"> – Adopter une méthode contraceptive complémentaire (préservatifs) jusqu'au début des règles suivantes – Informé sur la possibilité de l'avance ou du retard des règles – Réaliser un test de grossesse si les règles ne surviennent pas dans les 5 à 7 jours après la date attendue, ou en cas de saignements anormaux à la date prévue des règles, ou en cas de signes évocateurs de grossesse – En cas de vomissements survenant dans les 3 heures suivant la prise du comprimé ou en cas de fortes diarrhées, reprendre immédiatement un comprimé – Informer sur les méthodes de contraception régulières et proposer une consultation dédiée 		<ul style="list-style-type: none"> – Rappeler que la pose d'un DIU dans le cadre d'une contraception d'urgence représente également une méthode de contraception régulière efficace (au minimum 4 ans) – Informer sur les complications potentielles et les symptômes les évoquant – Programmer une consultation 1 à 3 mois après la pose puis annuellement ainsi qu'en cas de douleurs pelviennes, de saignements ou de fièvre inexplicables
	<p>Informé sur la prévention des infections sexuellement transmissibles/sida et proposer un dépistage, ainsi qu'au(x) partenaire(s), si nécessaire</p>		

⁴ Pour les DIU, remboursement à 60 % du prix limite de vente (30,50 euros).

Ressources Internet

- Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé : www.ansm.sante.fr
- Association fil-santé jeunes : www.filsantejeunes.com
- Association française pour la contraception : www.contractions.org
- Centres de planification ou d'éducation familiale : ivg.gouv.fr/les-centres-de-planification-ou-d-education-familiale.html
- Haute Autorité de Santé : www.has-sante.fr
- Santé publique France : <http://www.santepubliquefrance.fr> ; <http://www.choisirsacontraception.fr> ; <http://www.onsexprime.fr> ; www.info-ist.fr
- Mouvement français pour le planning familial : www.planning-familial.org

Ce document présente les points essentiels de la publication : **Contraception d'urgence, méthode Fiche Mémo, avril 2013, MAJ juillet 2019**

Toutes nos publications sont téléchargeables sur www.has-sante.fr